



**Assemblée Générale Ordinaire
Comité Départemental de Tir à l'Arc
de Seine Maritime**

samedi 27 Janvier 2018

PAVILLY










Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc



Fédération Française de Tir à l'Arc – Comité Régional de Normandie
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
SAMEDI 27 JANVIER à 14h30
PAVILLY
(Mairie, salle du CCAS)

ORDRE DU JOUR

-  Rapport moral et d'activités du Président
-  Election du délégué du CD76 à l'Assemblée Générale de la FFTA
-  Rapports des Commissions
-  Compte de résultat au 31/12/2017
-  Rapport du Vérificateur aux comptes
-  Présentation du Budget prévisionnel de l'exercice 2018
-  Résultat de l'élection
-  Récompenses
-  Questions et informations diverses

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

CD 76 AU 31/08/2017

CLUB	NOM	LOCALITE	LICENCES	VOIX
PRESENTS				
976087	CIE DES ARCHERS SOTTEVILLAIS	SOTTEVILLE LES ROUEN	83	7
976089	1ERE COMPAGNIE D'ARC DE NEUFCHATEL	NEUFCHATEL EN BRAY	53	5
976090	ARC CLUB DE FECAMP	FECAMP	49	4
976091	LES ARCHERS GRAND QUEVILLAIS	LE GRAND QUEVILLY	63	6
976093	ARCHERS VALERIQUEAIS	ST VALERY EN CAUX	51	5
976095	GALLIA CLUB OMNISPORTS DE BIHOREL	BIHOREL	60	5
976096	LES ARCHERS DU VAL DE BRESLE	VIEUX ROUEN SUR BRESLE	16	1
976100	LES ARCHERS BLANCS	PAVILLY	61	6
976104	LES ARCHERS DE PREAUX	PREAUX	95	8
976105	CIE DES ARCHERS D AUFFAY	YERVILLE	26	2
976108	CIE DES ARCHERS BRACQUEMONT BELLEVILLE	BRACQUEMONT	15	1
976109	COMPAGNIE DES MARTINS TIREURS	CRIEL SUR MER	32	3
976110	ARC ROBERT LE DIABLE	PETIT COURONNE	47	4
976111	ARCHERS DU JONQUAY PLATEAU EST	LE MESNIL ESNARD	53	5
976112	ASSOCIATION DE TIR DE YERVILLE	YERVILLE	46	4
976113	E.S.A.CIE DES ARCHERS AUMALOIS	AUMALE	51	5
976115	CIE D'ARCHERS DE GRAND COURONNE	GRAND COURONNE	47	4
976116	MSA ASRUC TIR A L'ARC	MONT ST AIGNAN	81	7
976120	LES ARCHERS DU QUESNOT	ST AUBIN LES ELBEUF	59	5
976121	LES-ARCHERS-DU-COLOMBIER	OFFRANVILLE	63	6
976122	ARC CLUB D'EPOUVILLE	EPOUVILLE	69	6
976124	ARC ROUEN CLUB	ROUEN	46	4
976128	ARCHERS DU GRAND COLMOULINS	MONTIVILLIERS	20	1
976131	CIE DES ARCHERS DU RONCHAY	ST AUBIN SUR MER	42	4
976132	ARCHERS DU ROY GUILLAUME	BIHOREL	77	7
976133	LES ARCHERS DU ROY D'YVETOT	YVETOT CEDEX	49	4
			1354	119
ABSENTS EXCUSES				
976103	CIE HAVRAISE DE TIR A L ARC	LE HAVRE	112	8
976129	LES ARCHERS DES HALLES	BUCHY	32	3
976130	CLUB SPORTIF DE GRAVENCHON	NOTRE DAME DE GRAVENCHON	60	5
			204	16
ABSENTS NON EXCUSES				
976098	AMICALE LAIQUE DE TOURVILLE LA RIVIERE	TOURVILLE LA RIVIERE	36	3
976099	AS TOTAL PLATEFORME NORMANDIE	HARFLEUR	17	1
976102	CENTRE DE LOISIRS CULTURELS DE TURRETOT	TURRETOT	28	2
976106	CIE D'ARC DE FERRIERES EN BRAY	MOLAGNIES	14	1
976114	L'ARC ST ROMANAIS	ST ROMAIN DE COLBOSC	12	1
976117	LES ARCHERS BEUZEVILLAIS	BEUZEVILLE LA GRENIER	20	1
976134	1ERE CIE D ARC DES TEMPLIERS	CAUDEBEC EN CAUX	22	2
			149	11
			1707	146

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Compte rendu de l' ASSEMBLEE GENERALE du 27 Janvier 2018

Après émargement de la liste des structures affiliées au CD76, 26 structures sont représentées, 3 sont absentes excusées et 7 sont absentes non excusées.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

Robert BLOT, Président du Comité Départemental de Seine Maritime de Tir à l'Arc déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire à 14h30.

Après avoir souhaité la bienvenue aux représentantes et représentants des clubs, il laisse la parole à Monsieur TIERCE, Maire de Pavilly.

Monsieur Robert BLOT donne ensuite lecture de son rapport moral, puis du rapport d'activités. Ces 2 rapports sont approuvés à l'unanimité des présents.

Avant de passer à la présentation des rapports des différentes commissions, le Secrétaire Général propose à l'assemblée de procéder à l'élection à bulletin secret du délégué du Comité Départemental de Seine Maritime à l'Assemblée Générale de la FFTA.

Un seul candidat s'est déclaré : Monsieur ROBERT BLOT

2 scrutateurs se proposent : Messieurs CROMBEZ Christophe et VARNIERE Nicolas.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Stéphane PETTE, vérificateur aux comptes. Il atteste de la bonne gestion du CD76. Il note toutefois qu'avec un compte de résultat de 4210.26 € cela laisse supposer que le CD76 ne finance pas assez certaines actions, ce qui peut ou pourrait être préjudiciable dans l'optique de futures demandes de subventions.

A la lecture et à l'analyse des documents en sa possession, il propose à l'Assemblée de valider ce compte de résultat.

Quitus est donné à la Trésorière à l'unanimité des présents.

La Trésorière présente le Budget Prévisionnel 2018. Il est adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire Général annonce le résultat de l'élection. Le total des voix des structures du CD76 est de 146. Déduction faite de celles des absents excusés ou non, le nombre des voix des présents est de 119. Exprimées : 119 Monsieur Robert Blot : 119 voix. Il est élu délégué du CD76 à l'AG de la FFTA

Le Président procède ensuite à la remise des récompenses pour les podiums sur les Championnats de FRANCE

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Avant de passer aux questions et informations diverses, le Secrétaire Général demande au représentant de Vieux Rouen sur Bresle s'il est toujours d'accord pour organiser la prochaine Assemblée Générale. Celui-ci confirme. Reste maintenant à définir exactement la date, vraisemblablement le samedi après-midi 26 janvier 2019.

QUESTIONS DIVERSES

Ph BERGUIN Président du club de Mont Saint Aignan, félicite le CD pour la mise en place du logiciel « Inscript'Arc » dans le cadre de la présélection aux Championnats Jeunes et Adultes en salle. En sa qualité d'utilisateur de cet outil dans sa structure, il invite le CD76 à utiliser le paiement par Carte Bleue en complément du chèque. Le coût est de 0.5 % de la transaction avec un minimum de 50 centimes.

Le Président et la Trésorière doivent se renseigner pour avoir plus d'informations et voir la faisabilité pour notre Comité Départemental

Didier BENARD de Grand Quevilly demande au Président du CD76 en sa qualité de délégué à l'AG de la FFTA de questionner celle-ci au sujet du nouveau règlement sur l'obtention des flèches de progression. Il en ressort que sur le terrain cette nouvelle mesure est difficilement applicable pour de jeunes archers débutants. Sa demande est appuyée par de nombreux autres clubs.

Le Président indique prendre note et faire remonter cette question.

Ph BERGUIN conteste la date de l'InterDépartemental en salle, qui d'après lui, est inappropriée, celle-ci étant fixée fin mars.

Le Président indique que cette compétition ne relève pas des attributions du Comité Départemental, mais du Comité Régional.

Suite aux propositions du Vérificateur aux Comptes, il est demandé si le CD ne pourrait pas envisager l'achat de matériel comme des pailions et les mettre à disposition des clubs organisateurs.

Le Président indique qu'effectivement cela pourrait être une piste, mais quid du stockage et de gestion.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Secrétaire Général donne ensuite quelques informations relatives à la sélection pour l'InterDépartemental, le Challenge du CD76, le nouveau règlement des rencontres jeunes et autres, en précisant qu'il est possible de retrouver ces dernières sur le nouveau site du CD76.


Il demande ensuite aux éventuels candidats à l'organisation d'un championnat jeunes ou adultes ainsi qu'au Challenge du CD76 de faire rapidement acte de candidature.

L'ordre du jour étant épuisé, Robert Blot, Président du Comité Départemental de Seine-Maritime clôt cette Assemblée Générale Ordinaire à 17h00

Robert Blot, Président CD76



Pascal LE GUELLEC, Secrétaire Général CD76



Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Tir à l'Arc le samedi 27 Janvier 2018.

En préambule de cette assemblée générale ordinaire, je voudrais à vous informer que le site internet du Comité Départemental fonctionne sur un nouveau site Sports Régions " tiralarc76.com " plus convivial et plus clair pour la diffusion des documents concernant le Tir à l'Arc en Seine-Maritime. Je remercie Nicolas VARNIERE d'avoir pris en charge l'alimentation de celui-ci pour la diffusion la plus complète possible de tous les documents concernant le tir à l'arc en Seine-Maritime, en y associant Pascal LE GUELLEC pour le conseil et la relation avec l'hébergeur. En même temps, nous avons choisi un site qui s'occupe des inscriptions pour les compétitions SALLE Jeunes et Adultes, dont vous retrouverez le mode d'emploi sur l'onglet " inscription CD 76 ". J'espère que ces outils correspondront à votre attente et simplifieront vos démarches.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Je tiens tout d'abord à remercier les personnalités présentes qui nous font l'honneur de participer à notre assemblée générale et vous prie d'excuser l'absence de celles qui sont retenues par d'autres impératifs.

Je voudrais d'abord vous souhaiter à tous pour cette nouvelle année en mon nom et celui des membres du comité directeur, tous mes vœux de bonheur et de santé ainsi que toutes les performances sportives que vous pouvez attendre de chaque début de saison.

Je tiens également à remercier les membres du comité directeur qui ont apporté toutes leurs compétences et les conseils nécessaires au bon déroulement de cette nouvelle année de mandat départemental.

J'adresse aussi mes félicitations à Nicolas VARNIERE, PCDA du CD 76 pour l'organisation et composition des calendriers départementaux (hivernal et estival) ainsi que les réunions qui s'y réfèrent, avec l'aide de Patrice CHARLET pour la validation et les quotas de participation. Je constate comme lui, la difficulté à affecter les arbitres sur nos concours, du fait de la réduction des effectifs et encourage les présidents de clubs à trouver de nouvelles candidatures, même si les conditions d'obtention de l'examen fédéral sont de plus en plus difficiles.

Je remercie enfin Stéphane PETTE d'avoir bien voulu assurer, comme l'année précédente, la vérification de nos comptes avec le sérieux que nous lui connaissons.

Nous avons enregistré pour la fin de saison 2016/2017, un nombre de 1707 licenciés (+ 4%) et pour cette saison 2017/2018, le nombre d'archers licenciés est de 1499 au 29/12/2017 (87%), ce qui laisse augurer jusqu'à la fin de la saison une baisse des effectifs par rapport à la précédente.

Des changements sont intervenus à la présidence des clubs : Christophe RIEUNEAU à Saint-Valery-en-Caux, Philippe BERGUIN à Mont-Saint-Aignan et Philippe MOMMAERTS à Buchy.

Nous sommes toujours 36 clubs dans notre département.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux présidents ainsi qu'à tous les nouveaux archers dans les clubs.

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

RAPPORT MORAL SAISON 2016/2017

Le Comité Départemental soutiendra les demandes d'Acquisition de Matériel pour l'olympiade 2017/2020 et les dossiers TREMLIN'SPORTS déposées par les clubs au Département 76, ainsi que les demandes de subvention de la nouvelle campagne CNDS 2018.

Je rappelle à nouveau le sérieux à apporter dans la rédaction des demandes de subventions pour être traité favorablement.

Le Comité Départemental a aidé pour sa part directement les clubs à la formation et au recyclage des arbitres, des entraîneurs et des cadres ainsi que le financement des stages techniques pour les jeunes archers de la pré-filière départementale qui compte cette saison 15 jeunes inscrits, celle-ci étant un tremplin pour celle régionale et pour des résultats significatifs au niveau national.

Je vous rappelle que l'organisation d'un concours officiel est subordonnée à la présence d'au moins un arbitre titulaire dans le club ainsi qu'à la représentation du club à l'Assemblée Générale du Comité Régional de Normandie et du Comité Départemental de Seine-Maritime de Tir à l'Arc. Les clubs doivent également présenter au recyclage ou aux tests de connaissance leurs arbitres concernés et participer au moins à 2 concours dans l'année hors celui de leur club. Aucune dérogation n'est plus accordée par la FFTA.

Championnats départementaux : félicitations à tous les clubs organisateurs et aux archers lauréats de ces compétitions. Le rapport de la commission sportive vous sera présenté à la suite.

Championnat de Normandie tir en salle par équipes départementales : la compétition s'est déroulée cette année 2017 à FLERS (61) avec un accueil et une organisation chaleureuse du club. Nos équipes ont représenté le Département au mieux de leurs possibilités, avec un minimum d'effectifs bien regrettables et dans seulement 3 catégories sur 4. Les encadrants et coachs ont fait face avec les archers présents. Malgré tout, nous ne pouvons que déplorer le peu d'intérêt des archers de Seine-Maritime pour cette confrontation, sachant que nous sommes le Département ayant le plus de licenciés en Normandie. Félicitations à tous les archers jeunes et adultes sélectionnés ainsi qu'un grand merci pour avoir répondu présents .

Les résultats sont les suivants :

Classement équipe arc à poulies : pas d'équipe)	
Classement équipe arc nu : pas d'équipe)	Classement final : 5 ^{ème}
Classement équipe arc classique : 5 ^{ème})	
Classement équipe jeunes : 3 ^{ème})	

Cette année, ce championnat se déroulera à Villedieu-les Poêles (50). Nous présenterons 4 équipes avec pour objectif de redresser une hiérarchie malmenée de fait l'année dernière. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes à tous les archers, et un regroupement des sélectionnés est prévu au CRJS de Yerville en février 2018 .

Le challenge SALLE du Comité Départemental par équipes de clubs a eu lieu à Saint-Valery-en-Caux et l'équipe vainqueur est le club de Petit-Couronne, 2^{ème} Sotteville-lès-Rouen, 3^{ème} Grand-Couronne . Félicitations au club organisateur pour la qualité de l'organisation, la convivialité et le gymnase chauffé mis à disposition ainsi que les arbitres ayant officiés.

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Pour finir, je tiens à remercier tous les clubs qui ont organisé de nombreuses manifestations dans l'année en partenariat avec les Communes, le Département ou la Région.

Bien sûr, je renouvelle toutes mes félicitations à tous les archers du Département qui sont montés sur les podiums pour la saison 2016/2017 et que nous récompenserons à la fin de l'assemblée comme il se doit.

Je tiens de nouveau à dire le plaisir que j'ai eu à présider ce Comité ainsi qu'à rendre visite aux clubs et leurs archers sur leurs compétitions autant que j'ai pu me rendre disponible et où j'ai toujours été très bien accueilli.

J'ai essayé de répondre le mieux possible à toutes vos demandes, interrogations, questions et souhaits au fur et à mesure des rencontres dans la mesure des prérogatives du Comité Départemental.

Je vous remercie de votre attention.

SS

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

RAPPORT DE LA COMMISSION PARCOURS

Composition: Président : Gilbert NICOLAS Membres : Marie Christine DUPRE, Agnès LARGILLET

Tir nature

6 compétitions organisées dans le département :

le 5/03 à Rouen : 87 archers, le 2/04 Préaux 98 archers, le 24/09 Yvetot 82 archers, le 1/10 Rouen 55 archers et le 8/10 Préaux 83 archers.

A ces compétitions, il faut rajouter l'open de France, organisé par Préaux les 6 et 7/05, où un hommage à Christian Verolles fut rendu lors de la proclamation des résultats. Open qui fut un vrai succès avec 98 archers: le chant du cygne peut être, car ce sera le dernier, dans le futur il y aura une compétition nationale par équipe de club.

Le championnat de France avait lieu à Allauch le 20 mai et rassemblait 571 concurrents, 12 archers du département étaient sélectionnés, Thierry Leteurre de Préaux est champion de France en vétéran homme Bare-bow.

La commission félicite tous les représentants du département!

Préaux accueillera la 2ème manche de la DR nature le 1er avril 2018, le 29 ce sera Montivilliers qui organisera la finale de la DR, organisée conjointement par Epouville et Montivilliers.

Tir 3 D

5 compétitions :

le 10/06, au Mesnil-Esnard, organisé par Préaux : 80 archers, le 11/06, au Mesnil-Esnard, organisé par Préaux : 82 archers, le 18/06 à la petite Bouverie, organisé par Roy Guillaume : 57 archers, le 17/09 à Montivilliers, organisé conjointement par Epouville et Montivilliers : 39 archers et le 12/11 à Préaux, organisé par Préaux : 95 archers

1 épreuve de sélection à Verdun sur Garonne, du 1 au 2/07, rassemblait 106 archers. 2 seino-marins faisaient partie des élus : Thierry Leteurre termine 1er et Laurent Dupont 2ème

La Feclaz accueillait le championnat de France en individuel du 18 au 20/08. 10 archers du département qualifiés, Roger Sebastien de Mont St Aignan devient vice champion de France en vétéran homme arc libre.

Agde recevait les équipes pour le championnat de France, le 6/10 : 40 équipes masculines et 13 féminines.

Enfin, Robion organisait le championnat du monde, avec 31 nations et 318 archers. Laurent Dupont de Préaux était sélectionné dans l'Equipe de France, mais il dut s'incliner à la fin de la 1ère journée

A noter le nouveau format des finales, qui se déroulent en duels et perturbent les archers de parcours.

La commission félicite tous les participants à ces championnats!

Tir campagne

Il n'y a malheureusement plus de tir en campagne d'organisé dans le département, l'ALM Evreux a bien voulu servir de support pour le championnat départemental ayant eu lieu le 28/05.

Le championnat de France était organisé à Loudéac le 13/07 pour les jeunes, mais nous n'avions personne. Le 15/07 le scratch réunissait 187 concurrents dont 2 archers de Mont St Aignan.

Château-Arnoux Saint Auban organisait le championnat de France vétérans les 3 et 4/08, 2 archers du département participaient en occupant les 3ème et 4ème place de leur catégorie.

La commission félicite les seino-marins ayant participé à ces championnats.

Le CD76 planche pour essayer de relancer la discipline dans le département, nous invitons TOUS les archers à venir participer, pour mémoire, cette discipline faisait le plein chez nous il n'y a pas si longtemps et attire toujours dans les autres comités régionaux

Gilbert NICOLAS

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRES

Composition : PCDA : Nicolas VARNIERE Membres : Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS

Arbitre Formateur : Bruno Joly, Peter Reynolds

Mesdames et Messieurs, je vous salue,

Le corps arbitral de Seine Maritime se compose à ce jour de trente six personnes, soit six arbitres de moins que l'année passée (pour rappel, le corps arbitral était composé de 44 arbitres en 2014):

9 arbitres toutes options,
25 arbitres à options diverses,
1 arbitre assistant.
1 jeune arbitre.

2017 a vu des mouvements importants au sein du corps arbitral (démission, arrêt et mise en inactivité) et de l'autre côté, nous n'avons eu aucune obtention de diplôme.

A ce jour, nous avons 8 arbitres en formation et nous espérons que lors des prochaines sessions d'examen en 2018, ils seront diplômés. L'obtention de l'examen est long et nécessite beaucoup de travail donc nous ne pouvons que les encourager dans leurs démarches.

Nous devons continuer nos efforts tous ensemble pour renforcer le nombre d'arbitre sur notre département pour avoir une qualité d'arbitrage sur vos concours et aussi répondre à vos demandes d'organisation. Car Je vous rappelle que si la commission arbitre ne trouve pas d'arbitre pour votre concours, votre concours ne sera pas qualificatif.

Au moment de l'écriture de ce rapport, nous sommes en train d'élaborer le calendrier extérieur 2018 et la difficulté d'affectation des arbitres est présente.

Je ne sais pas si je pourrais avoir assez d'arbitre. Notre dernière solution sera sans doute de faire appel à des arbitres des autres départements de la région Normandie.

Pour l'année 2017, vous nous avez demandé d'arbitrer **41 concours tous types confondus** ce qui représente **143 arbitrages** soit une moyenne de 3.48 par arbitre malgré une limite d'arbitre sur les concours pour les préserver.

Cette moyenne reste supérieur au minimum prévu par le manuel de l'arbitre et du règlement du comité régional à savoir 2 arbitrages par an en dehors de ceux de son club.

Je tiens à remercier l'ensemble du corps arbitral de Seine Maritime pour leur dévouement et de répondre toujours présent malgré la baisse de nos effectifs ainsi que les membres de la commission et nos arbitres formateurs pour leur travail effectué sur cette année 2017.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne année sportive.

Nicolas VARNIERE
Président de la Commission Départementale des Arbitres.

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Fédération Française de Tir à l'Arc - Comité régional de Normandie



Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Agnès LARGILLET
20 impasse Bel Air
76570 PAVILLY
Tél. : 06.19.99.94.73
Email : agnes.cedric76@orange.fr

PAVILLY, le 1^{er} janvier 2018

Commission jeunes

PRÉ FILIÈRE JEUNE saison 2016/2017

Depuis la rentrée sportive 2008, le comité départemental propose une pré filière aux jeunes archers. L'objectif principal de la pré filière est d'accompagner les jeunes archers jusqu'aux championnats départementaux, aux championnats de Normandie et aux différents championnats de France (salle 2 x18 mètres, tir nature, tir 3D, tir campagne, tir fédéral, FITA et tir Beursault).

La pré filière est ouverte aux jeunes archers tirant en arc classique ou arc à poulies. Elle est ouverte aux archers qui pratiquent le tir en salle, le tir extérieur et également les disciplines de parcours.

Chaque jeune archer qui souhaitait intégrer la pré filière s'engageait

- à participer à l'ensemble du suivi de la saison,
- à être motivé pour aller en compétition dans sa discipline,
- à être présent au championnat départemental 76 de sa discipline.

Une détection a eu lieu à la rentrée 2016. 7 jeunes archers (issus de 4 clubs) ont donc bénéficié de plusieurs regroupements : des séances d'entraînement pour la saison salle à Pavilly et des séances d'entraînement ont eu lieu pour la saison extérieure à Offranville et Pavilly.

Tout au long des séances d'entraînement de nombreux thèmes de travail sont étudiés : développement de la performance, travail sur les fondamentaux, réglage du matériel, échauffements, étirements, mise en situation de duel, préparation aux concours et championnats...

Le suivi de la pré filière jeune est assuré par Thierry MARY cadre de l'ETR du comité régional de Normandie.

La commission jeunes & formation
Agnès LARGILLET

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

RAPPORT DE LA COMMISSION FORMATION

Composition : Président : Daniel BRUGERON Membres : Chantal AUMERSIER, Marie Christine DUPRE, Bruno MALLET

Trois formations ont été organisées lors de cette saison.

1. Le 8 avril 2017 : initiation au tir aux longues distances.

Elle s'est déroulée sur le terrain extérieur du club de Grand Couronne. Merci à eux de nous avoir accueillis. Une douzaine d'archers ont participé à cette séance animée par T. MARY, et sous un soleil bien agréable. Les impressions recueillies à chaud étaient positives et nous conduisent à préparer une nouvelle séance en 2018.

2. Le 11/11/2017 : formation matériel au CRJS de YERVILLE

Une quinzaine d'archers a participé à cette formation répartie sur la journée et organisée en 3 ateliers et une présentation générale (bien choisir ses flèches)

- Réglage de l'arc
- Fabrication d'une corde
- Réparation de flèches

Le taux de satisfaction n'a pas été mesuré, mais une diminution du nombre de participants nous conduit à nous interroger sur le format de cette formation. Merci aux intervenants pour leur patience et la transmission de leurs savoirs.

3. Colloque des entraîneurs du département au CRJS de Yerville

Le 15/10/2017 s'est déroulé le premier colloque des entraîneurs du département.

Formation animée par T. MARY une dizaine d'entraîneur et d'aide entraîneur ont participé à cette séance. Le thème abordé portait sur la première séance pour les nouveaux archers.

La prochaine devrait se dérouler dès le printemps sous réserve de trouver une date.

Dans les projets pour 2018 de nouvelles formations et un renouvellement de celles de la saison passée.

- Formation matériel.
- Tir à longue distance
- Intervention d'un membre de l'ETR dans les clubs
- Accompagnement des clubs pour les demandes de subventions
- En coordination avec la commission arbitre une journée ludique réservée aux arbitres du département

Daniel BRUGERON

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMMISSION FINANCES

Composition : Trésorière : Chantal AUMERSIER Trésorier Adjoint : Frédéric VAUTIER

Comité Départemental de tir à l'arc de Seine Maritime

Compte de résultat 2017

Recettes	Dépenses
subvention département 76	concours et championnats
5 710,00	8 243,93
FFTA licences	commissions jeunes, sportive et formation
11 456,00	5 598,30
CNDS	frais de fonctionnement
2 192,00	985,42
location chronotir	frais réunion crjs
808,00	1 130,90
participation stage	déplacements mission
720,00	1 019,18
annulation cheque non encaissé	frais bancaires
461,17	126,62
remboursement frais bancaire	cotisation CDOS
4,62	100,00
	remboursement CNDS handisport
	0,00
interets livret	
62,82	0,00
Bénévolat	Bénévolat
7 000,00	7 000,00
total recettes	total dépenses
28 414,61	24 204,35
	compte de résultat :
	4 210,26

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Comité Départemental de tir à l'arc de Seine Maritime

BUDGET PREVISIONNEL 2018

Recettes	Dépenses
subvention département 76	concours et championnats
6 000,00	9 000,00
FFTA licences	commissions jeunes, sportive et formation
11 500,00	8 500,00
CNDS	frais de fonctionnement
2 200,00	1 100,00
location chronotir	frais réunion crjs
700,00	1 000,00
participation stage	déplacements mission
500,00	1 000,00
	frais bancaires
	150,00
	cotisation CDOS
	120,00
	remboursement CNDS handisport
	100,00
interets livret	
70,00	
Bénévolat	Bénévolat
7 000,00	7 000,00
total recettes	total dépenses
27 970,00	27 970,00

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Je soussigné, BLOT Robert licence n° 292899 U, déclare
présenter ma candidature à l'élection au titre de délégué du
Comité Départemental de Seine-Maritime de Tir à l'Arc à l' AG
de la FFTA.

Fait à Bihorel, le 28 Décembre 2017

Robert BLOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. BLOT', with a horizontal line extending from the left side.

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc



ASSEMBLEE GENERALE DU CD 76
PAVILLY
LE 27 JANVIER 2018
ELECTION DU DELEGUE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME
A
L ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFTA

36 CLUBS ou COMPAGNIES soit	<input type="text" value="146"/>	voix
CLUBS ou COMPAGNIES absents ou excusés	<input type="text" value="27"/>	voix
TOTAL	<input type="text" value="173"/>	voix
EXPRIMEES	<input type="text" value="173"/>	voix
ROBERT BLOT	<input type="text" value="173"/>	voix

SCRUTATEURS

NOM PRENOM SIGNATURE

Nicolas Vanier

NOM PRENOM SIGNATURE

CAOMBEZ Christophe